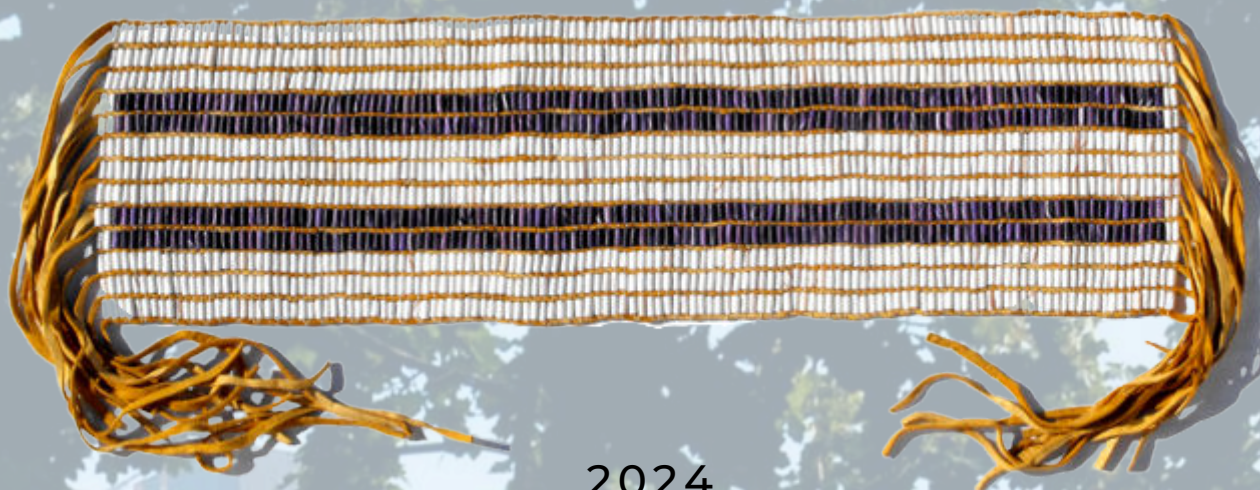




2024

Rapport annuel



Préparé par

Le Centre de justice des premiers peuples de
Tiohtià:ke /Montréal

Table des matières

03	Mots de la présidente
04	Mots de la Directrice générale
05	Notre historique, vision et mission
06	Justice réparatrice
07	Programme de transition
08	Réintégration et service communautaire
09	Services aux victimes
10	Rapports Gladue
11	Programmation culturelle et communautaire
12	Niá:wen à nos aîné.es et gardien.nes du savoir
13	Finances
14	Conseil d'administration
15	L'équipe
16	Contactez-nous

MOTS DE LA PRÉSIDENTE

C'est un honneur d'avoir servi comme présidente du conseil d'administration du CJPPTM au cours des dernières années. Ce rôle m'a offert la profonde opportunité de soutenir l'orientation stratégique de l'organisation, d'accompagner notre directrice générale et de maintenir notre engagement envers une gouvernance autochtone fondée sur la justice et la guérison.

Ensemble, nous poursuivons notre travail avec intention et bienveillance afin que le Centre demeure un espace de confiance et de réceptivité pour celles et ceux qui naviguent dans le système de justice à Tiohtià:ke.

En tant que conseil d'administration, notre vision collective est de promouvoir un modèle de justice axé sur la communauté, qui reflète les réalités vécues, les forces et les aspirations des peuples autochtones de Tiohtià:ke. Au cours de la dernière année, nous avons renforcé notre détermination à offrir des services culturellement sécurisants et sensibles aux traumatismes — en rencontrant les personnes là où elles en sont et en marchant à leurs côtés alors qu'elles retrouvent dignité et autonomie. En regardant vers l'avenir, je demeure humble et inspirée de faire partie de ce travail transformateur. Le chemin vers la justice est rarement facile, mais il est rendu possible grâce au dévouement indéfectible de l'équipe de justice, à la sagesse de notre direction et à la résilience des personnes que nous soutenons. C'est un privilège de me tenir à vos côtés dans ce parcours, ancrée dans la conviction que la justice doit être enracinée dans la culture, la guérison et le soin de la communauté. L'année à venir nous offre l'occasion de bâtir sur l'élan que nous avons créé — d'élargir notre impact, d'écouter profondément et de répondre avec audace.

Le conseil d'administration demeure fermement engagé envers une vision d'un système de justice qui ne punit pas mais rétablit, qui ne marginalise pas mais reconnecte. Nous continuerons à revendiquer un espace qui favorise la guérison, la fierté culturelle, la responsabilité et une reconnexion significative à soi-même et à la communauté.



Merci de votre confiance. C'est véritablement un honneur de marcher à vos côtés sur ce chemin.

Daphne Desrochers



MOTS DE LA DIRECTRICE

Shé:kon / Atelihai / Bonjour / Hello,

Alors que nous concluons une autre année de transformation, je ressens une grande fierté et une profonde gratitude devant la croissance, la résilience et l'engagement constants de toutes les personnes liées au Centre de justice. L'année écoulée a été une année de construction — tant sur le plan physique qu'organisationnel — alors que nous continuons à approfondir notre impact et à élargir notre soutien à la communauté de Tiohtià:ke.

Je tiens d'abord à exprimer un sincère nia:wen / merci à notre conseil d'administration pour son soutien constant, ainsi qu'à nos partenaires communautaires pour leur accompagnement. Votre confiance et votre collaboration sont au cœur de nos progrès collectifs.

Au cours de la dernière année, notre équipe n'a pas seulement relevé les défis — elle les a accueillis avec créativité, cœur et une concentration indéfectible sur notre mission. Je suis profondément inspirée par leur dévouement. Dans un contexte de changements et de croissance, elles et ils sont restés ancrés dans notre engagement commun à offrir des services de justice empreints de compassion et enracinés dans la culture. C'est leur passion qui garantit que nos client·e·s sont reconnu·e·s, écouté·e·s et soutenu·e·s à chaque étape de leur parcours.

Un défi majeur de 2024 fut l'incendie de nos bureaux. Aux petites heures du 15 juin, nous avons appris que notre bâtiment patrimonial avait été gravement endommagé. Bien que nous n'en soyons pas encore propriétaires, il porte une grande signification pour nous — la perte fut dure... mais elle ne nous a pas brisés. Dans un véritable esprit communautaire, grâce au soutien de notre personnel, de nos partenaires et de la communauté de Tiohtià:ke, nous avons rebâti le Centre de justice — plus fort, plus uni et plus déterminé que jamais.

En regardant vers l'avenir, nous demeurons résolus à élargir nos programmes, à renforcer notre équipe et à adapter nos services aux besoins changeants de notre communauté. Nous ne faisons pas qu'accroître nos capacités — nous brisons les plafonds de verre et redéfinissons un modèle de justice réceptif, inclusif et fidèle à ce que nous sommes en tant que peuples autochtones.

Au cœur de tout cela se trouve notre engagement envers le bien-être de nos client·e·s. Le Centre de justice continuera de diriger avec compassion et intégrité culturelle, en veillant à ce que chacun de nos services soit enraciné dans des approches holistiques et autochtones de la justice et de la guérison. C'est véritablement un privilège de réaliser ce travail aux côtés d'une équipe aussi passionnée et visionnaire. Ensemble, nous avançons et nous rayonnons — en innovant, en défendant nos droits et en réimaginant ce que la justice peut et doit être pour nos peuples à Tiohtià:ke / Montréal et partout sur l'Île de la Tortue.

Respectueusement, dans toutes mes relations,

Ellen Filippelli



NOTRE HISTORIQUE

Le Centre de justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke/Montréal (CJPPTM) est un organisme à but non lucratif enregistré qui offre des services aux membres des communautés autochtones vivant à Montréal et impliqués dans les systèmes judiciaire et carcéral. Le CJPPTM a été constitué en 2014, après avoir vu le jour en 2013 à la suite du Cabot Square Project, une initiative communautaire dirigée par le Comité de travail sur la justice du RÉSEAU. Quelques années plus tard, au début de 2017, nous avons ouvert nos portes pour offrir nos services. Depuis, le CJPPTM s'efforce continuellement de proposer des services holistiques et adaptés culturellement.

Notre travail est directement guidé par les réalités des membres de la communauté que nous accompagnons. Tout au long du développement et de la prestation de nos programmes, notre équipe s'engage à revendiquer pour des changements structurels au sein des systèmes judiciaire et carcéral, afin d'avancer vers des initiatives conçues et menées par et pour les communautés autochtones.

VISION

La vision du Centre de justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke/Montréal est celle de communautés autochtones fortes, ayant accès à des processus de justice dirigés par la communauté et enracinés dans la décolonisation, la guérison, le respect et le droit autochtone.

MISSION

Notre mission est de soutenir, informer et autonomiser les personnes autochtones qui naviguent dans le système de justice, et d'offrir des services de justice holistiques et culturellement adaptés aux divers Premiers Peuples vivant à Montréal. Nous visons à créer des processus de justice alternatifs, dirigés par la communauté et enracinés dans les valeurs autochtones, en partenariat avec la communauté autochtone de Montréal.

Justice réparatrice

Ce programme offre une alternative aux processus judiciaires en favorisant des approches réparatrices et autochtones de résolution des conflits, axées sur le mieux-être, des relations saines et des communautés plus fortes et sécuritaires.

Après plusieurs années de croissance, le programme de justice réparatrice a fonctionné à pleine capacité au cours de l'année 2024-2025. Entre avril et le 31 mars 2025, la coordonnatrice de la justice réparatrice a reçu quarante-six références pour des mesures de déjudiciarisation, provenant à la fois des tribunaux municipaux et provinciaux. En mars 2025, vingt-trois dossiers avaient été complétés avec succès, tandis que d'autres demeurent en cours. Nous avons également été présents lors des séances du Programme d'Accompagnement Justice Autochtone (PAJA) afin d'appuyer le programme et d'être disponibles pour de nouvelles références. Notre Centre veille aussi à assurer une présence régulière d'Aîné·e·s et de gardien·ne·s du savoir à chaque date d'audience.

La coordonnatrice de la justice réparatrice, en collaboration avec Onen'token, a animé le groupe de soutien Working on Wellness en avril et en octobre, chaque série s'étendant sur six semaines. Les thèmes abordés comprenaient travailler les dépendances, la résolution de conflits, la gestion de la colère et l'apprentissage du lâcher-prise. Chaque groupe a accueilli entre 6 et 12 participant·e·s.

En octobre 2025, la coordonnatrice de la justice réparatrice, la responsable des programmes communautaires et un membre du conseil d'administration ont été invités à présenter devant des juges provinciaux lors de leur colloque annuel à Wendake. La présentation, intitulée « Les processus de justice dirigés par les Autochtones : au-delà des adaptations, vers une revitalisation », portait sur les réalités des membres des communautés autochtones en milieu urbain qui naviguent dans les systèmes juridiques coloniaux. Elle a été bien accueillie, avec plus de vingt juges présents.



Programme de transition

Le Programme de transition s'adresse aux membres autochtones libérés de détention qui souhaitent être accompagnés dans leurs objectifs et se reconnecter à leur communauté dans un environnement culturellement sécurisant.

Entre avril et mars 2024, les services de transition se sont considérablement élargis avec la mise en place d'un nouveau programme de permissions de sortie avec escorte (PSE) en collaboration avec Services correctionnels Canada. Au Centre, les participant·e·s du programme PSE ont redonné à la communauté en contribuant à diverses tâches, allant de l'entretien à la préparation de repas pour des événements, tels que le rassemblement commémoratif des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. La deuxième composante du programme PSE est axée sur la culture et la guérison : les participant·e·s ont eu accès à des rencontres individuelles avec des Aîné·e·s, à des cercles de partage et à des ateliers. Leur présence a été grandement appréciée par l'équipe du CJPTM; les participant·e·s du programme PSE ont apporté une énergie positive à notre organisation.

L'an dernier, le Cercle d'hommes, animé par le coordonnateur de la transition et l'Aîné Delbert, a été particulièrement populaire auprès des participant·e·s du programme. En favorisant le respect et l'honnêteté, les cercles de partage encouragent une communication saine au sein du groupe. Devant l'importante participation, le Cercle des hommes, offert toutes les deux semaines, a finalement été proposé chaque semaine afin de répondre aux besoins. Environ dix-huit Cercles de partage pour hommes ont eu lieu depuis juillet 2023.

Dans l'ensemble, le Programme de transition a soutenu trente-huit (38) personnes impliquées dans les systèmes carcéraux, dont six ont bénéficié de la subvention pour le logement afin d'emménager dans une nouvelle résidence. Le coordonnateur agit comme intermédiaire entre les participant·e·s du programme et leur agent de correction, en appuyant les plans de libération et en orientant vers des services pertinents. À mesure que les services de transition se développent, le Centre de justice continue de plaider pour la mise en place d'une salle d'audience de la Commission des libérations conditionnelles afin d'accueillir les personnes autochtones en libération conditionnelle, une initiative qui prend forme depuis plusieurs mois.



Réintégration et service communautaire

Ce programme facilite non seulement l'accomplissement des travaux communautaires et compensatoires, mais il soutient aussi les personnes dans le développement de leurs habiletés de vie, l'orientation vers l'emploi et l'accès au logement lors de leur réintégration dans la communauté urbaine de Tiohtià:ke.

Les services d'heures communautaires et compensatoires étaient auparavant connus sous le nom *Connection to Community*. Cependant, depuis l'hiver 2023, ces services se sont élargis pour inclure un accompagnement à la réinsertion. Alors que les besoins des membres de la communauté sortant de longs processus judiciaires, de prison ou de traitement augmentaient, nous avons ajusté le poste en conséquence.

Le coordonnateur à la réinsertion travaille en collaboration directe avec le Programme de transition, soutenant principalement les personnes ayant besoin d'un suivi plus long pour atteindre une stabilité après une période d'incarcération.

En continuité avec l'approche du CJPPTM, il intègre créativité et culture afin d'accompagner les membres de la communauté devant accomplir des heures compensatoires, des travaux communautaires ou des mesures de rechange. Le programme a desservi vingt-trois (23) membres de la communauté durant la période de référence. Six (6) personnes ont complété avec succès leurs heures communautaires. Depuis avril 2023, le coordonnateur à la réinsertion a créé des occasions pour les membres de la communauté en animant plusieurs ateliers de fabrication et de peinture de tambours au cours de la période visée.

Notre organisation a entrepris des démarches pour devenir un organisme de référence, équivalent au YMCA, pour la communauté autochtone de Tiohtià:ke. En janvier 2024, nous avons rencontré les représentant·e·s du ministère de la Justice du Québec afin d'élaborer un plan. Cela permettrait d'assurer un service efficace et culturellement pertinent en matière d'établissement d'ententes d'heures compensatoires. Les prochaines étapes consistent en l'approbation par le conseil d'administration, la formation et la finalisation du processus avec le ministère de la Justice.

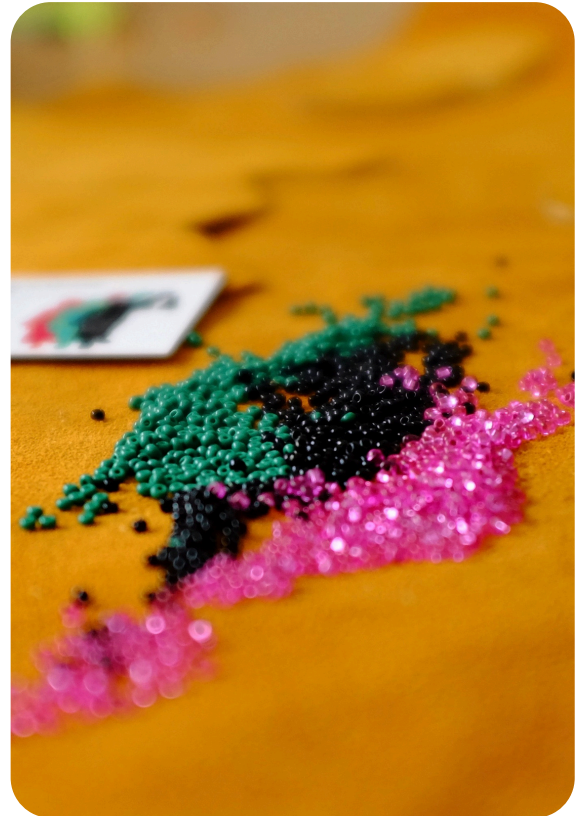


Services aux victimes

Ce programme s'adresse aux membres de la communauté ayant vécu une situation de victimisation, qu'ils soient ou non engagés dans le système judiciaire.

Cela inclut les torts systémiques découlant des politiques d'assimilation — dans cette optique, les Services aux victimes peuvent également offrir de l'aide pour les démarches liées aux recours collectifs ou à d'autres processus juridiques visant à obtenir réparation. Le programme a desservi un total de vingt-neuf (29) victimes. Le soutien offert a couvert une gamme de services, incluant l'accompagnement pour déposer des plaintes à la police ou se rendre à l'hôpital et la rédaction de déclarations des victimes.

La coordonnatrice des Services aux victimes, en collaboration avec l'Aînée Jean, a animé des Cercles de femmes au Centre. Un total de onze cercles ont été organisés, avec une participation variant de zéro à cinq personnes. Des rencontres individuelles ont été offertes les jours où aucun Cercle de femmes n'était tenu.



Nos Services aux victimes constituent une composante importante des programmes judiciaires de Montréal, tant au niveau municipal que provincial, notamment à travers le Programme d'Accompagnement Justice Autochtone à la cour municipale de Montréal (PAJA) et le Programme de mesures de rechange générales pour adultes autochtones (GAMP-MU-A/GAMP-A). En parallèle avec le programme de justice réparatrice, ce programme a également collaboré avec le CAVAC, le DPCP, le MJQ et les Services correctionnels afin de finaliser le lancement du programme de déjudiciarisation au Palais de justice. Cette année, plusieurs survivantes de violence conjugale ont reçu de l'aide, dont cinq références effectuées par le programme Côté Cour du palais de justice du Québec.

Le 14 février 2024, la coordonnatrice des Services aux victimes et la conseillère en mieux-être ont organisé un événement pour honorer la mémoire et les familles des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. Un festin cérémoniel a rassemblé trente membres de la communauté ainsi que des partenaires organisationnels et institutionnels tout au long de la journée. Nous avons commencé par une prière, préparé une assiette d'esprit (spirit plate) et le groupe a partagé des paroles autour d'un repas. Par la suite, les participant·e·s ont été invité·e·s à inscrire le nom de leurs proches disparus sur des tambours afin de les commémorer, ainsi que l'événement.

Rapports Gladue

La rédaction des rapports Gladue constitue une partie essentielle de nos efforts en faveur d'un système juridique plus juste et équitable pour les peuples autochtones.

En fournissant aux tribunaux des rapports détaillés qui mettent en lumière les expériences de vie des individus ainsi que les facteurs systémiques plus larges — tels que les impacts du colonialisme et des traumatismes intergénérationnels — les rapports Gladue favorisent des décisions de détermination de la peine plus éclairées et empreintes de compassion. Nous sommes particulièrement bien placés pour offrir ce service avec sensibilité culturelle et confiance, en veillant à ce que les voix et les histoires des membres des communautés autochtones soient véritablement reflétées dans le processus judiciaire.

La coordonnatrice Gladue a reçu huit références, dont quatre ont été acceptées et complétées. Les client·e·s, qu'ils soient en détention ou en attente de leur sentence, ont complété l'évaluation initiale, participé à des entrevues et bénéficié d'un suivi de type Gladue avec la coordonnatrice.



En 2024, le CJPPTM s'est joint au Groupe de travail sur la justice adaptée du ministère de la Justice, sous le thème Déjudiciariser, réparer, guérir. Les membres du comité se sont réunis à plusieurs reprises afin de discuter de l'amélioration du guide de rédaction des rapports Gladue au Québec, de la collecte de statistiques sur les rapports à l'échelle provinciale ainsi que d'autres sujets connexes. Notre organisation y a participé régulièrement, notamment au sein d'un sous-comité portant sur les qualifications des rédacteurs et rédactrices Gladue.

En ce qui concerne le suivi post-rapport, notre conseillère en mieux-être et gardienne du savoir demeure disponible pour rencontrer les membres de la communauté ayant bénéficié d'un rapport rédigé par notre équipe. Elle veille également à assurer la présence hebdomadaire d'Aîné·e·s ainsi qu'à offrir l'accès à des activités culturelles, incluant des sorties sur le territoire et des cérémonies. En cohérence avec les valeurs autochtones, notre organisation conçoit le suivi post-rapport de manière large, en reconnaissant à la fois l'importance d'un accompagnement individuel et d'une vision collective de la guérison.

Programmation culturelle et communautaire

Les volets culturels et communautaires de nos programmes jouent un rôle essentiel dans le bien-être des membres de la communauté qui accèdent aux services du Centre de justice. Ils aident les personnes à se reconnecter à leurs racines, à leurs traditions et à leur histoire.

Le printemps 2023 a marqué le début d'une saison complète de programmation. La première activité fut le Moon Gathering, qui s'est tenue à chaque saison l'an dernier, pour un total de quatre cérémonies où des femmes se sont réunies à la Longhouse afin de recevoir les enseignements des Aîné·e·s. Le Moon Gathering d'avril a été suivi de notre cérémonie annuelle de la fraise. Au cours du printemps, l'Aîné Delbert, qui avait commencé à travailler régulièrement au Centre de justice, a animé une cérémonie de la pipe.

L'été a été accueilli avec deux ateliers de sculpture dans le parc en face du Centre. La gardienne du savoir a également organisé des sorties communautaires, notamment au Pow Wow de Kahnawake en juillet et à celui de Kanesatake en août.

La programmation des mois d'hiver a inclus un festin des Fêtes ainsi que des ateliers de confection de pualik et de parkas. Plus de la moitié des client·e·s ayant recours à nos services (65 %) ont également participé aux activités internes mentionnées ci-dessus.

Le 28 septembre, le Centre de justice a organisé un barbecue communautaire spécial à l'occasion de la Journée de la réconciliation. Plusieurs intervenant·e·s ont été invité·e·s à partager leurs histoires, dont l'Aînée Jean, l'Aîné Delbert et l'Aînée Thelma. De plus, Nina Segalowitz a présenté un spectacle de chant de gorge inuit avec sa fille. Plus d'une centaine (100+) d'invité·e·s ont participé à l'événement, incluant des membres de la communauté ayant recours à nos services, la communauté élargie, des partenaires judiciaires ainsi que le chef de Kanesatake.



Niá:wen Miigwetch Nakurmiik Wela'lin Kinanâsko mitin



Nous souhaitons prendre un moment pour remercier les gardien-ne-s du savoir et les Aîné-e-s qui travaillent avec nous, avec une gratitude particulière envers l'Aînée Jean et l'Aîné Delbert pour leur contribution précieuse au Centre de justice.

Sommaire de l'année

FINANCES

Les finances du Centre de justice se sont stabilisées après plusieurs années de reports de fonds. Nos revenus et dépenses sont légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, mais reflètent mieux le coût réel de nos opérations, puisque le budget 2023-2024 comprend notre déménagement dans nos propres bureaux et des dépenses ponctuelles.

Un incendie survenu en juin 2024 a endommagé la moitié de nos bureaux. Grâce à notre assureur et à notre propriétaire, nous avons pu couvrir les frais de relocalisation et récupérer les meubles et autres matériaux endommagés.

Nous bénéficions maintenant d'un nouveau financement du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit pour soutenir les salaires des travailleur·ses de première ligne, ainsi que d'un financement complémentaire du RÉSEAU de la communauté autochtone de Montréal, via Infrastructure Canada – Vers un chez-soi, ce qui nous a permis de clôturer l'exercice malgré le non-renouvellement de certains fonds. Leur soutien a été crucial pour maintenir nos opérations.

Nous poursuivons notre collaboration avec nos partenaires financiers et communautaires — Justice Canada, Justice Québec, Service correctionnel du Canada, Services aux Autochtones Canada — qui demeurent essentiels à l'avancement de notre mission. Nous remercions également Bell Canada, les étudiants en droit de McGill, la Banque Royale du Canada, la Fondation MakeWay et tous les donateurs via CanadaHelps.org. Leur générosité renforce notre capacité d'action.

CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES
DE MONTRÉAL
FIRST PEOPLES JUSTICE CENTER OF MONTREAL
OPERATIONS
year ended March 31, 2025

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
REVENUES		
Montreal Indigenous Community NETWORK	\$ 437,939	\$ 314,335
Justice Québec	189,331	472,858
Justice Canada	147,500	44,280
Indigenous Services Canada (ISC)	157,644	131,823
Correctional Service Canada	149,900	150,000
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	131,756	34,637
Canadian Heritage	12,567	10,000
Makivik	-	242,699
Service agreements	70,631	4,397
Donations	45,956	72,141
Insurance recoveries	54,715	-
Amortization of deferred contributions related to capital assets	42,031	22,570
Rental income	20,800	13,000
Interest and other income	<u>5,466</u>	<u>3,982</u>
	<u>1,466,236</u>	<u>1,516,722</u>
EXPENSES		
Salaries and fringe benefits - Staff	570,246	-
Salaries and fringe benefits - Admin	316,369	866,279
Rent and public services	147,215	134,057
Travel, accommodations and conferences	69,274	75,665
Professional fees	64,725	33,935
Program materials and supplies	54,063	133,778
Amortization of capital assets	42,874	22,857
Office and administrative fees	37,642	32,534
Rent and utilities for clients	31,774	27,905
Food security	28,001	34,108
Program fees	26,047	77,780
Renovations and maintenance costs	19,486	18,052
Interest and bank charges	4,647	2,071
Insurance	2,952	2,815
Other	1,050	-
Professional development	<u>375</u>	<u>31,952</u>
	<u>1,416,740</u>	<u>1,493,788</u>
EXCESS OF REVENUES OVER EXPENSES	\$ <u>49,496</u>	\$ <u>22,934</u>

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

Conseil d'administration

Daphnée Drouin

Daphnée Drouin est une avocate Mi'gmaw de Gespeg. Cette dernière est diplômée en droit de l'Université du Québec à Montréal et a été admise au Barreau en 2020. Elle a rejoint le cabinet O'Reilly, André-Grégoire et Associés en 2024 après y avoir été étudiante en 2017 et y avoir complété son stage du Barreau en 2020. Avant d'entamer sa carrière en tant qu'avocate, Daphnée a été intervenante sociale pour la protection de la jeunesse, notamment pendant quatre ans au Nunavik. Cette expérience au sein de la protection de la jeunesse lui a donné un objectif bien précis : accompagner juridiquement les diverses communautés autochtones à bâtir des services à l'enfance et à la famille qui répondent à leurs besoins, valeurs, traditions, coutumes, cultures, langues et liens avec le territoire. C'est ainsi qu'elle pratique en droit des Autochtones et concentre sa pratique en autonomie gouvernementale et matière de services à l'enfance et à la famille. De surcroît, Daphnée est professeure à temps partiel à l'Université d'Ottawa. Elle enseigne au microprogramme en Développement des services en famille-enfance autochtones – fondements pour la pratique. Daphnée s'implique dans plusieurs organismes et groupes qui visent à améliorer l'accès à la justice pour les Premières Nations et les Inuit. Elle est en outre la présidente du Conseil d'administration du Centre de justice des premiers peuples de Tiohtià:ke et elle est membre du Groupe d'experts sur le droit en regard des peuples autochtones du Barreau du Québec.

Nicolas Welt

Nicolas Welt, avocat, est actuellement directeur au Bureau droit criminel et droit de la santé de l'aide juridique de Montréal. Membre du barreau depuis 2009, il a pratiqué le droit criminel aux bureaux d'Aide juridique de Montréal et de Kuujuaq avant d'intégrer l'équipe de direction du Centre communautaire juridique de Montréal en 2022. Il est arbitre en éthique au sein du Comité éthique de la recherche pour les projets étudiants de l'Uqam depuis l'automne 2019 et membre du Conseil d'administration du CJPPM depuis 2017.

Lynette Black

Lyn Black est membre du conseil d'administration du Centre de justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke/Montréal. Actuellement étudiant·e à la maîtrise en travail social à l'Université McGill, Lyn se concentre sur la réduction des méfaits fondée sur les droits des Autochtones auprès des personnes en situation d'itinérance et occupe le poste de directeur·trice du Indigenous Support Work Project (ISWP/PTSW). Durant son baccalauréat, Lyn a travaillé à Vancouver comme intervenant·e auprès des tribunaux autochtones et apporte un regard éclairé sur la relation entre les peuples autochtones et le droit canadien.

Conseil d'administration

Philippe Boucher

Philippe Boucher est étudiant au doctorat en études juridiques à l'Université Carleton à Ottawa. Ses recherches portent sur les expériences des peuples autochtones dans les tribunaux criminels canadiens. Il est titulaire d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal. Il a obtenu un baccalauréat à l'Université Concordia avec une majeure en études autochtones et une mineure en sociologie combinées à un échange étudiant en études arctiques à l'Université de Laponie à Rovaniemi, en Finlande. Philippe est allochtone et a grandi à Tiohtià:ke/Montréal. Il rédige également des rapports Gladue et agit à titre de conseiller en justice auprès des communautés autochtones dans le cadre du développement d'initiatives de justice alternative. Il est chargé de cours à l'Université de Montréal en criminologie et en études autochtones. Il est Boursier 2025 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et Boursier Vanier.

Shazie Kanatiostha Phillips

Shazie Kanatiostha Phillips est originaire de Kahnawà:ke. Elle est membre de la Nation mohawk et du clan du loup. Depuis six ans, Shazie occupe divers rôles de première ligne visant à soutenir et à valoriser les peuples autochtones à travers l'Île de la Tortue. Elle travaille actuellement à Kahnawà:ke comme adjointe à la coordination de la justice alternative chez Sken:nen A'onsonton (Redevenir paisible), le programme de résolution de conflits et de justice réparatrice. Son prénom mohawk, Kanatiostha, se traduit par « elle crée une belle communauté ». Ce nom reflète ce qu'elle s'efforce d'accomplir dans tous les aspects de sa vie. Ce sont les membres de sa communauté qui inspirent Shazie chaque jour à poursuivre le travail de décolonisation, dans tout rôle qui défend les droits et le bien-être des peuples autochtones.

Sophia Kahentinéshon Dupont

Sophia Kahentinéshon Dupont is a Kanien'kehá:ka woman who has worked for over 35 years in key administrative support roles in the health and justice sectors. She has also been very involved in Indigenous board governance and joined the First Peoples' Justice Centre of Montreal's Board of Directors in November 2024.

L'équipe

Administration

Ellen Filippelli – Directrice générale

Rene Florence – Coordonnateur administratif

Danielle Beaulieu – Gestionnaire des programmes communautaires

Alex Huard – Gestionnaire du développement du financement et de l'administration

Programmes communautaires

Corey Thomas – Coordonnateur du programme de transition

Amy Edward – Coordonnatrice de la justice réparatrice

Norman Riel – Coordonnateur à la réinsertion

Sheri Pranteau – Coordonnatrice des services aux victimes

Tealey Ka'senni:saks – Gardienne du savoir / Conseillère en mieux-être

Jocelyne Couture – Coordonnatrice Gladue

Personnel de soutien

Gabriel Daoust Mooney

Le Centre de justice des premiers peuples de Tiohtià:ke /Montréal



514-840-9485

Téléphone



admin@justicemontreal.ca

Courriel



<https://cjppm.org/en/homeen/>

Site web



3500 avenue Laval,
Montréal, Québec H2X
3C8